



AVIS PUBLIC

CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tient à vous informer que dorénavant l'inspecteur en bâtiment sera présent au bureau municipal aux heures normales d'ouverture comme suit :

Mardi, mercredi et jeudi en janvier, février, mars, novembre et décembre.

Mercredi et jeudi en avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

.....